
Peter Bergsma

Dans le havre d'Amsterdam

Pour se limiter à l'Europe, je pense que de nos jours, tout pays européen qui se respecte se devrait de disposer d'un collège de traducteurs : un endroit où puissent se rencontrer les traducteurs de divers pays pour travailler tranquillement à leur projet et mener à bien leurs recherches concernant la civilisation et le pays dont ils traduisent la langue. L'implantation d'un tel collège sur son territoire devrait aller de soi au même titre que, disons, l'implantation d'ambassades à l'étranger. Et l'Europe devrait soutenir activement les pouvoirs publics nationaux dans la défense de cette conviction. En ces temps de nationalisme et de régionalisme exacerbés, tous ceux qui regardent par-dessus les frontières et sont engagés dans la diffusion d'autres cultures devraient être traités par les cultures en question avec tous les égards dus à leur engagement.

Les Hollandais passent en général pour un peuple rationnel, pragmatique, terre-à-terre – même si l'histoire récente semble démentir quelque peu cette vision. C'est pourquoi, si l'on me demande d'écrire un article sur le collège de traducteurs dont je suis directeur, j'aurai naturellement tendance à commencer par une description pratique et, surtout, à tempérer mon lyrisme.

Le Collège des traducteurs d'Amsterdam, de son nom officiel « Het Vertalershuis/Translators' House », est un bâtiment blanc sis dans une avenue plantée de grands arbres du quartier recherché d'Amsterdam-Sud, à quelques pâtés de maisons du prestigieux Concertgebouw et des trois plus grands musées de la ville, le musée Van Gogh, le Stedelijk et le Rijksmuseum. Le rez-de-chaussée accueille un bureau, une bibliothèque renfermant une collection extensive d'ouvrages littéraires et de référence,

une salle de réunion et un garage avec cinq vélos. Les trois étages offrent une cuisine commune, une terrasse ainsi que cinq studios tous équipés d'une douche et d'un WC, d'une prise de téléphone indépendante et d'un ordinateur dûment connecté à Internet. Les traducteurs qui souhaitent résider au collège doivent avoir un contrat de traduction pour un livre de fiction ou non-fiction littéraire en néerlandais, qu'il soit des Pays-Bas ou de Flandre. Le collège reçoit chaque année 40 à 45 traducteurs venant d'en moyenne 20 pays pour une période de deux semaines minimum à deux mois maximum. Ils reçoivent une bourse de séjour de 1 000 € par mois, à laquelle s'ajoute à partir du 1^{er} mai 2005 (*TransLittérature* aura donc la primeur de cette information) un défraiement pour le transport plafonné à 250 €.

Voilà pour les détails pratiques du fonctionnement du collège actuel, entré en service le 27 mai 1997, succédant à un autre « Vertalershuis » qui hébergeait dans la même cité deux traducteurs, et fondé, lui, en 1991 sous l'impulsion de Nelleke van Maaren, traductrice et alors membre de la Vereniging van Letterkundigen, l'association professionnelle qui regroupe auteurs et traducteurs aux Pays-Bas. Par le CEATL, elle avait fait la connaissance d'Elmar Tophoven, fondateur du Europäisches Übersetzer-Kollegium de Straelen, et avait pu assister durant plusieurs Assises à la genèse du collège d'Arles, alors encore sis rue de la Calade. Ce premier collège des traducteurs amstellodamois, installé dans un bel appartement de plain-pied à Amsterdam-Sud, pouvait héberger deux personnes ayant chacune leur chambre mais devant partager cuisine et salle de bains. C'était à l'époque une fondation indépendante, financée par le ministère de la Culture et soutenue par une petite subvention de la Commission Européenne. En 1996, le collège est rentré dans le giron de la Fondation pour la production et la traduction de la littérature néerlandaise (NLPVF), qui s'emploie notamment à la promotion de la littérature néerlandaise à l'étranger et est financée par le ministère de la Culture. Aussitôt, il s'est produit un miracle qu'en ces temps de désinvestissement des pouvoirs publics, on a quelque mal à se représenter : le secrétaire d'État à la Culture de l'époque, M. Nuis, a eu la bonne idée de réserver sur son budget un million de florins (450 000 €) pour l'achat d'un immeuble permettant d'héberger un collège plus grand. Simultanément, le budget du NLPVF fut augmenté, ce qui permit d'embaucher à temps partiel un directeur, un assistant et un concierge aux attributions multiples.

Huit années se sont déjà écoulées depuis l'inauguration officielle du Collège nouvelle manière par M. Nuis et depuis, cette institution est devenue un instrument efficace de la promotion de la littérature néerlandaise à

l'étranger entreprise par le NLPVF. L'attention aux traducteurs et aux traductions est en effet un point essentiel de la politique de la Fondation ; elle est parfaitement consciente que la réception de la littérature qu'elle cherche à promouvoir dépend de la qualité des traductions. Bien qu'à l'échelle européenne, avec ses seize millions de locuteurs aux Pays-Bas et ses six millions en Flandres, le néerlandais ne soit pas, contrairement à l'opinion reçue, une « petite langue », il n'en reste pas moins que les traducteurs du néerlandais ne sont guère exposés à cette langue dans leur propre pays. Il est donc très important qu'ils puissent prendre un bain de culture néerlandaise, des cafés et supermarchés aux musées ou bibliothèques... « Si c'est pour rester collés à votre bureau, autant rester chez vous », taquinons-nous souvent nos traducteurs ; « donc, sortez abondamment ! » Amsterdam offre l'avantage d'être le centre de la vie littéraire nationale : la plupart des auteurs et des éditeurs de littérature y sont réunis. D'ailleurs, un observateur attentif pourrait remarquer plus d'un auteur connu franchissant le seuil de notre Collège dans le but de se concerter avec son traducteur.

Outre l'accueil et l'accompagnement de traducteurs étrangers, le Collège assume sur le terrain une bonne part de la politique en matière de traduction du NLPVF.

Cela implique en particulier, trois fois par an en moyenne, l'organisation d'ateliers permettant à des traducteurs confirmés de confronter leur pratique quotidienne ou bien à des traducteurs débutants d'enranger savoirs et expériences. Durant ces ateliers de traduction, dirigés par une personne maîtrisant la langue source et une autre maîtrisant la langue cible, l'on travaille sur un texte dont chaque participant a déjà préparé une traduction. L'auteur du texte à traduire est généralement présent à un moment ou un autre de l'atelier ; sont parfois aussi invités des directeurs littéraires de maisons d'édition du pays concerné. Par exemple : les 1^{er} et 2 juillet prochain se tiendra à Paris un atelier néerlandais-français pour traducteurs jeunesse. Langue cible et genre (fiction, non-fiction à caractère littéraire, littérature jeunesse) de chaque atelier sont décidés en accord avec le NLPVF ; l'expérience que ce dernier a du marché lui permet de savoir où sont les besoins en bons traducteurs du néerlandais.

Le Collège assume aussi l'organisation pratique des trois prix de traduction bisannuels du NLPVF, le Vondel Translation Prize, destiné à un traducteur du néerlandais à l'anglais, l'Else-Otten-Preis, destiné à un traducteur du néerlandais à l'allemand, et le Prix de Traduction du NLPVF, destiné à un traducteur qui s'est particulièrement illustré pour faire connaître la littérature néerlandaise dans son pays.

Enfin, le Collège assume l'organisation des Literaire Vertaaldagen, pendant néerlandais des Assises d'Arles auxquels participent annuellement environ deux cents traducteurs néerlandais et étrangers. Dans ces Journées de la traduction littéraire, l'une est consacrée à un sujet particulier ; pour citer quelques exemples des années précédentes : « Retraduire » ou « Traducteur cherche texte, texte cherche traducteur ».

Au début de cet article, j'affirmais que selon moi, tous les pays devraient avoir leur collège de traducteurs, même si dans la réalité on est encore loin du compte. Pourtant, RECIT, le Réseau des collèges de traducteurs européens, compte déjà dix membres, et vraisemblablement bientôt douze. Les dix directeurs lancés dans cette aventure se concertent régulièrement au sujet de leurs activités respectives et des demandes de subventions à l'Europe, une corvée chaque année grande consommatrice de notre temps et l'un des points noirs de cette fonction, qui par ailleurs ne manque pas de bons côtés. C'est Claude Bleton qui a été le premier président de RECIT, à sa fondation en l'an 2000, et qui abandonnera cette fonction en même temps que la direction du CITL à Arles. Si Arles a toujours été mon centre préféré (après mon propre collège, bien sûr), c'est, hormis ma prédilection pour la France et le français, en grande partie grâce à Claude. Lui et moi avons multiplié les contacts ces dernières années, ayant beaucoup travaillé et ri ensemble – bien ri et travaillé, d'ailleurs. Il me manquera.

En relisant ce qui précède, je m'aperçois que ces quelques lignes résonnent tel un hymne à la gloire de mon collège de traducteurs. N'y a-t-il donc rien à améliorer ? Si, bien sûr. Bien que chaque année des dizaines de livres en néerlandais soient traduits en français, nous ne recevons que très peu de traducteurs vers le français, trois par an tout au plus. Nous invitons donc cordialement les personnes lisant ces quelques lignes et pouvant être concernées par un séjour chez nous à nous contacter !

Traduit du néerlandais par David Goldberg

Coordonnées :
Van Breestraat 19
1071 ZE Amsterdam
TEL +31 20 470 97 40
FAX +31 20 470 97 41
E-mail verthuis@xs4all.nl

Renseignements complémentaires sur le site de la Fondation pour la production et la traduction de la littérature néerlandaise : www.nlpvf.nl